

joie la formation d'une association qui serait chargée d'accomplir cette mission. L'orateur, développant sa proposition, s'étend longuement sur les lois ayant trait à l'esclavage dans les contrées mahométanes, et démontre que ces lois ne portent en aucune façon atteinte au droit de l'Angleterre à supprimer la traite. L'impression produite sur son esprit par le discours de lord Derby à la députation qui avait eu audience la veille, a été très-favorable et ses idées lui ont paru fort justes à ce sujet. Il en dira autant du premier lord de l'Amirauté.

Le discours de M. Bartle Frère a été accueilli avec enthousiasme par l'assemblée, et la séance a été levée.

Les habitants de La Capelle, dit le *Journal de Valenciennes*, ont assisté, dimanche dernier, à une course qui a été fort intéressante, au point de vue de la vitesse dont sont susceptibles les chevaux de nos pays, lancés pour ainsi dire à l'improviste, sans entraînement ni autres procédés préparatoires.

Deux juments, sur lesquelles s'étaient engagés quelques paris, ont parcouru au trot 4,000 mètres pleins (route de La Capelle à Buirfosse), en huit minutes et quelques secondes, la jument gagnante ne distançant l'autre que d'une quinzaine de mètres.

Dans cette occasion, on a pu constater, par une expérience curieuse, la vitesse relative de l'homme et du cheval. Un habitant de La Capelle, parti en même temps que les chevaux, est arrivé au but neuf minutes après eux-ci. Il avait donc parcouru 4 kilomètres en dix-huit minutes.

On lit dans *l'Akhbar* :

Les sauterelles continuent leurs dangereuses excursions au travers de nos plaines dont les récoltes sont à la veille d'être recueillies.

En face de l'invasion continue de ces hordes redoutables, et pour prévenir de plus grandes dévastations au moment de l'éclatement des œufs déposés sur d'immenses espaces, les autorités administratives et municipales se sont émuës.

Les maires, faisant appel à tous pour venir en aide à chacun, ont pris de vigoureuses mesures.

De son côté, M. le préfet d'Alger vient d'adresser, dans toutes les communes du département, un arrêté prescrivant un service de ronde aux habitants de nos campagnes, indiquant les moyens à employer pour rassembler, détruire et enfouir les sauterelles; enfin et surtout les précautions à prendre pour préserver les puits, fontaines et abreuvoirs de l'empoisonnement des eaux par l'accumulation de leurs cadavres.

En même temps, M. le général de division a transmis les ordres nécessaires pour que des détachements de militaires soient mis à la disposition des maires qui en feront la demande, au moment de l'invasion des criquets dont il n'aura pas été possible de prévenir l'arrivée.

Un singulier mythe :

Il y a un mois environ mourait à Londres un Français très riche, qui était arrivé en Angleterre avec une gouvernante.

Il lui laissa par testament une assez forte somme, à la condition qu'elle ferait embourser son corps et l'inhumeraient dans les environs de Montpelier.

La jeune fille partit, emportant avec elle le cercueil, un double du testament, et les valeurs qu'avait le défunt au moment de sa mort.

Il y a huit jours, on a appris qu'on n'avait encore vu à Montpellier, ni la jeune gouvernante, ni son funèbre corps.

La police anglaise, aussitôt prévenue, vient de demander le concours des polices belge et française.

La mère polle. — Ha! ha! ha! riait la mère... L'enfant répondait par un râllement. Car la mère tenait entre ses dix doigts crispés le cou de son petit garçon, et l'étranglait lentement, féroce, avec un rire stupide, un rire de folle.

Cela se passait hier, 55, rue de Passy, à Paris. La mère était une femme Muk, l'enfant un joli chérubin de six ans.

Ha! ha! ha!...  
Quo se passe-t-il donc là-haut! disaient les voisins en entendant ce rire et ce râllement. Puis une chanson leur succéda, chantée d'une voix rauque :

Quand on est mort, c'est pour longtemps... Ça fait bien dormir les enfants!...  
Comme elle finissait, l'enfant étranglé rendait le dernier soupir. Une minute après, la folle se pencha à une fenêtre de l'appartement, après avoir habillé le petit cadavre d'une robe blanche et l'avoir chaussé de souliers roses.

Qu'on juge du désespoir du mari, quand il est rentré!

Un singulier verdict; il a été rendu par un jury Américain.

Un individu est accusé d'avoir volé un gigot chez un boucher; il fait des aveux complets et se reconnaît coupable du délit.

Son avocat n'admet pas ce système de défense, et affirme qu'il faut qu'un homme soit fou pour avouer, quand il n'y a pas de preuves contre lui.

Et le tribunal, touché par cet argument, de prononcer un verdict établissant que, vu l'état de démence de l'accusé, etc, etc..., il doit être acquitté à l'unanimité.

— Je connais un homme politique qui a passé comme opinion sur toutes les nuances de l'arc-en-ciel.

On lui reprochait doucement ce peu de stabilité, qui a souvent des motifs intéressés.

— Eh! que voulez-vous, répondait-il, avec un cynisme aimable, au jeu, je ne m'entends jamais contre la série; je mets sur la couleur qui gagne!

#### TRIBUNAUX

A l'audience de samedi de la cour d'assises de la Loire-Inférieure venait l'affaire intentée par M. Fairand, ex-maire de Grandchamp, contre M. Lavedan, préfet de la Loire-Inférieure. A l'ouverture de l'audience,

le président a donné lecture d'une lettre de M. le préfet, en ce moment à Paris. Dans cette lettre, M. Lavedan dit que, dans sa déférence pour la justice et le désir de réduire à néant cette poursuite sans valeur, il était tout disposé à se présenter, mais le gouvernement ne lui a pas permis de répondre à cette citation en justice. La parole a été ensuite donnée à M<sup>e</sup> Guichet, avoué, pour lecture de la requête de M. Fairand, qui se plaint d'avoir été victime de méchants propos qui ont eu un immense retentissement.

M. Vételay, procureur, a déclaré ensuite qu'il allait demander l'annulation de cette requête et de l'assignation. Le ministère public est entré alors dans une énumération très-développée des lois qui régissent la matière, en remontant jusqu'à 1789, pour montrer et établir ce qu'ont été la législation et la procédure sous les divers régimes qui se sont succédés jusqu'à nos jours. Cet exposé avait pour but principal de prouver que, sous tous les régimes comme sous ces législations successives le droit de citation directe devant la cour d'assises en pareille matière, a été donné au ministère public seul.

M. le Procureur termine cette discussion de droit strict en demandant qu'il soit fait droit à ses réquisitions en vertu des lois sur lesquelles s'appuie son argumentation dont le bon sens fait force autant que la législation en vigueur.

La parole est donnée à M<sup>e</sup> Van Ieghem, chargé de soutenir la requête de M. Fairand.

M<sup>e</sup> Van Ieghem s'efforce de répondre à tous les points de l'argumentation du ministère public. Il oppose de longues et nombreuses citations à celle de M. le Procureur et insiste pour qu'il soit fait droit à la demande de M. Fairand, à qui la loi actuelle ouvre la porte de la citation directe, que la justice de la cour ne voudra pas lui fermer.

La cour s'est déclarée incompétente.

#### Tribunal Correctionnel de Paris.

##### La vengeance d'un photographe.

Elle n'est pas nouvelle. La petite vengeance d'un photographe dont il va être parlé; mais elle est toujours drôle, et après tout bien excusable. Car enfin, s'il n'est pas permis à un photographe d'exposer le portrait d'un de ses clients sans son autorisation, il n'est pas régulant pour lui de se voir laisser un cliché pour compte, avant même le tirage des épreuves, comme l'a fait le gros monsieur qui comparait aujourd'hui en police correctionnelle, sur la plainte d'un photographe.

Et voyez si cet artiste n'avait pas lieu d'être froissé: le gros monsieur a reconnu le portrait de sa fille, exposé sous une vitrine, portrait qu'il avait refusé de prendre, on ne sait pourquoi, puisqu'il ne l'avait pas vu.

Donc, il était ressemblant.

La vérité est que le gros monsieur, son épouse et leur demoiselle s'étaient trompés de photographe et étaient montés chez un voisin de celui qu'on leur avait recommandé. Ils se sont, paraît-il, aperçus de leur erreur après avoir mis le voisin à l'ouvrage; de là, peut-être, le parti pris de ne pas venir chercher les exemplaires du portrait de la jeune fille, et conséquemment un cliché resté pour compte à l'opérateur, qui, ne sachant qu'en faire, s'est dit naturellement: Je vais en faire une enseigne.

Grosse colère du gros monsieur en voyant un beau jour son héritière exposée aux regards des passants; invasion bruyante du père exalté dans les salons du photographe; avanie faite à l'article, housculade, et enfin citation du gros monsieur en police correctionnelle pour violation de domicile.

Comment, messieurs, dit le photographe, devant huit ou dix clients qui attendaient leur tour dans mon salon d'exposition, notamment une mariée et des gens de sa noce, monsieur s'en vient me traiter de ganache, de sauteur; je le prie de se retirer et de ne pas faire de scandale, il refuse, je le fais sortir, il rentre violemment par la cuisine; vous croyez que c'est tolérable!

M. le Président. — Vous aviez mis en montre le portrait de sa fille sans autorisation?

Le photographe. — Parfaitement!... qu'est-ce que vous voulez que j'en fasse? j'écris à monsieur de venir prendre les exemplaires tirés, on ne me répond pas; j'écris une seconde lettre, dans laquelle je prévins que si on ne retire pas ces exemplaires, j'en mettrai un en montre, et on ne me répond pas davantage; si j'avais fait payer monsieur d'avance, comme c'est l'habitude partout, cela ne serait pas arrivé; du reste, quand est arrivé un agent que ma femme était allée chercher, monsieur a tout de suite changé d'allure; il a dit qu'il attendait la facture des portraits de sa fille.

M. le Président (au gros monsieur). — Eh bien, monsieur, expliquez-vous.

Le gros monsieur. — Comment, monsieur! Un père qui voit sa fille exposée sous une vitrine!... et savez-vous à côté de quel portrait monsieur avait mis celui de mon enfant? A côté d'une grosse femme avec une poitrine effroyable. (Rires dans l'auditoire.)

M. le président. — Vous pouvez aller réclamer sans injurier le photographe.

Le gros monsieur. — Monsieur, c'est aux injures de cet homme que j'ai répondu par les mots de ganache et de sauteur; et je le pense: un photographe qui vous fait quatre clichés tous ratés!

Le photographe. — Vous voyez bien que non, puisque vous avez reconnu votre fille. (Au tribunal): Tenez, Messieurs, j'ai là sur moi un exemplaire du portrait, vous allez voir...

M. le Président. — Non, non, le tribunal n'a pas à apprécier le portrait.

Le gros monsieur. — Si vous voyiez ma fille à côté, vous jugeriez ce qu'est le portrait de Monsieur; mais la question n'est pas là. J'ai été chez Monsieur, indigné, c'est vrai, de voir ma fille, une frêle enfant, exposée auprès d'une monstrueuse créature qui avait une gorge... (rires bruyants), je l'ai prié de retirer ma fille de là; il m'a répondu qu'elle y était et qu'elle y resterait. Tout cela pour me forcer, le couteau sous la gorge, à prendre des portraits qui ne sont pas du tout ma fille.

Le photographe. — Mais puisque vous l'avez reconnue!...

Le tribunal met fin à cette discussion en déclarant la prévention non établie. En conséquence, le gros Monsieur est renvoyé des fins de la plainte.

Mais sa demoiselle est toujours à côté de la grosse femme.

#### Nouvelles du soir

Le *Journal officiel* annonce que les électeurs de la Martinique sont convoqués pour le dimanche 26 juillet prochain, à l'effet d'élire un député à l'Assemblée nationale.

On lit dans le *Journal officiel* :

« L'intérim du ministère des finances, confié à M. Caillaux, ministre des travaux publics, a pris fin à partir d'aujourd'hui 8 juin. M. Magne a repris ses fonctions. »

On nous écrit de Paris, 8 juin :

« A la réunion de la gauche républicaine, hier, une discussion s'est élevée sur la question de savoir s'il fallait répondre au programme du centre gauche par un manifeste approuvant les doctrines républicaines du centre gauche et affirmant en même temps les principes de la gauche. M. Jules Favre et un certain nombre d'autres orateurs se sont prononcés pour l'affirmative. M. Grévy, d'autre part, a soutenu que, en répondant de cette manière, ce serait reconnaître le pouvoir constituant de l'Assemblée. La réunion, convaincue par les raisons de l'ancien président de la Chambre, s'est rangée à son avis, et a décidé de ne pas faire paraître de manifeste. »

« La déclaration du centre gauche avait réuni hier soir 112 signatures. »

« Ou assure qu'une proposition de dissolution a reçu 239 adhésions. L'*Evénement*, qui reproduit cette nouvelle ajoute que la proposition ne sera déposée que lorsqu'elle aura réuni 320 signatures. »

« La commission des Trente commence aujourd'hui l'étude des projets sur la seconde Chambre. »

« Aujourd'hui l'Assemblée commencera la deuxième délibération du projet de loi relatif à l'électorat municipal. »

« Les prévisions scientifiques annoncent que le niveau de la Seine sera très-bas cet été, par suite des très-bas débits auxquels tomberont ces cours d'eau et les sources du bassin de ce fleuve. »

« Petite bourse du dimanche: aucune affaire. »

#### Dépêches Télégraphiques

##### UNE EXPLOSION A TOULOUSE

Toulouse, 8 juin. — Aujourd'hui à minuit, le lissiro de la poudrière nationale a sauté avec deux mines renfermant 3,500 kilos de poudre. Grands dégâts; personne n'a été blessé.

##### NOUVELLES DE ROME

Marseille, 7 juin. — On télégraphie de Rome en date de ce jour :

« Le Consistoire a été fixé à lundi 25 juin. »

« La santé du Pape est excellente. »

« Le Pape recevant, hier, le cardinal Guibert, lui a fait un accueil très cordial. L'archevêque de Paris a, ensuite, rendu visite au cardinal secrétaire d'Etat. »

##### LES AMÉLIORATIONS MATÉRIELLES EN RUSSIE

St-Petersbourg, 7 juin. — Un décret impérial établit un délai d'amortissement de 39 ans pour la rente à 5 1/2 pour cent.

Un autre décret porte que les certificats de rachat de la propriété foncière des paysans sont remplacés par des billets de banque de seconde émission.

Un troisième décret diminue de la moitié environ le tarif des frais de télégraphie pour l'intérieur.

##### LA GUERRE CARLISTE

Santander, 7 juin, soir. — Les généraux carlistes qui essayent de défendre Estella réunissent les bandes de la Navarre et d'Aragon, près de Tudela.

L'armée du Nord s'avance le long de l'Ebre par Tudela et Logrono.

Tolosa, 6 juin. — Don Carlos a décrété la formation d'un conseil royal résidant auprès de sa personne. Ce conseil sera composé d'un membre de chacune des provinces d'Alava, de Biscaye, de Guipuzcoa et de Navarre.

Ont été élus pour faire partie du conseil: Ribas, Mascuro, Salvador, Zubano et Elio.

Les généraux Despuys et Delatre ont mis en déroute 7,000 carlistes, sous les ordres de don Alphonse, près de Gandesa (province de Tarragone). Les carlistes ont eu cent tués et cinquante prisonniers.

Des navires, partis de Bilbao avec des troupes, sont arrivés à Saint-Sébastien.

##### DERNIÈRE HEURE

Paris, lundi, 1 h 55 soir.

Le bruit qu'il serait question d'envoyer le maréchal Canrobert à St-Petersbourg en remplacement de M. Leflo est inexact.

Reims, lundi.

Mgr Landriot, archevêque de Reims, est mort subitement cette nuit.

#### COMMERCE

##### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Havre, 8 juin.

(Dépêche de MM. Schlagenhaufen et C<sup>e</sup>, présentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Marché toujours calme, soutenu, sans pression de la part des vendeurs.

Liverpool, 8 juin.  
(Dépêche de MM. Schlagenhaufen et C<sup>e</sup>, présentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)  
Ventes 10,000 b. Sans changement.

##### AVIS DIVERS

LONDRES, 6 juin 1874. — Laines. (Avis de M. Pierrard, courtier. — Pendant la dernière période de cette longue série d'enchères de laines coloniales, les cours de toutes les provenances sont d'une fermeté remarquable.)

Jusqu'à la clôture, qui aura lieu le 16 de ce mois, on peut s'attendre à beaucoup de régularité dans les prix en présence de l'entrain général.

Certaines marques retirées dès le début aux cours faibles ont été réalisées dernièrement à la satisfaction des détenteurs.

Les approvisionnements pour la fabrique anglaise n'atteignent pas la proportion habituelle, surtout sur le peigne.

Les achats pour l'exportation sont considérables. Cependant la France n'a pas opéré avec l'entrain accoutumé.

L'Allemagne n'a jamais autant acheté de laines à peigne, et elle soutient une concurrence très vive pour les meilleures laines en suint.

L'Alsace a été, et reste extrêmement active.

Les opérations pour la Belgique, la Prusse, et l'Autriche n'augmentent pas d'importance dans les laines à cardé des colonies.

Jusqu'ici en a présenté 230,396 balles. Il reste encore à offrir :

8,583 balles Sydney, 22,857 balles Port-Philippe, 8,084 balles Adelaïde, 2,136 b. Van Diemen, 2,766 b. Swan River, 9,894 b. Nouvelle-Zélande, 53,322 balles d'Australie, 9,195 b du Cap de Bonne Espérance, ensemble 62,517 balles de laines coloniales.

Anciennes existences, environ 2,000 b. 64,517 b. moins réexpéditions, environ 16,000 b. total du Stock, environ 49,517 balles de laine.

L'ouverture de la 3<sup>e</sup> série de ventes reste fixée au 18 août prochain et elle aura lieu dans la nouvelle salle de la Bourse aux laines, The Wool Exchange, dans Coleman Street. Grâce à des sollicitations énergiquement soutenues, on a pu obtenir que les principaux acheteurs français et leurs courtiers se rapprochent de la tribune des vendeurs dans le nouveau local.

Cours du change à la Bourse d'hier.  
Paris courts jours 25.16 1/4 à 25 21 1/4.  
Paris 3 mois 25.50 à 25.52 1/2.

HALLE AUX TOILES DE ROUEN du 6 juin.

« Depuis huit jours, nous avons eu un petit nombre d'acheteurs sur notre place. Nos articles ont été peu demandés, mais les cours se maintiennent fermes grâce en partie au faible stock qui existe dans tous les genres de nos produits fabriqués. »

En cotons filés, la vente s'est ralentie depuis quelque temps. Il reste encore des marchés à livrer, ce qui permet au filateur de travailler sans emmagasiner. Le coton dévidé est peu recherché, mais on trouve toujours des acheteurs de fil mécanique.

La situation du tissage ressemble à celle de la filature, peu de fabrications en magasin, et marchés en cours de livraison.

L'importance même de ces marchés empêche les acheteurs d'en traiter de nouveaux, à cause des dates trop éloignées.

Le disponible s'éleva facilement, à de meilleurs prix pour le vendeur.

Il y avait peu d'acheteurs chez les fabricants d'indienne. La semaine a été en général très-calme, et il n'a été pris que des commissions sans importance.

Le tissage à la main traverse toujours une phase difficile. Tout en diminuant sensiblement la production, les fabricants ne peuvent pas encore arriver à faire un vide nécessaire pour obtenir les prix de fabrication. Aussi, la plupart sont-ils décidés à profiter de ces mois où les ouvriers sont occupés à la campagne pour diminuer encore le nombre des métiers.

Les autres articles, tels que les mouchoirs de Bobbech, n'ont pas été plus recherchés cette semaine.

##### ROUEN, le 6 juin 1874. — (Avis de MM. Lemoine.)

La position des affaires de notre place reste la même nous avons par continuation une demande régulière en cotons filés, et les prix restent fermement tenus.

En souvenance, la vente en est toujours très-limitée et à de mauvais prix pour le producteur; quant à l'indienne et le calicot, ils sont toujours l'objet d'une bonne demande, et les cours en faveur des vendeurs.

##### LE CONTEMPORAIN,

Revue d'économie chrétienne, paraissant tous les mois. — Un an : 25 fr. — Etranger 30 fr. — Bureaux : 63, rue des Saints-Pères.

Sommaire du numéro du 1<sup>er</sup> juin :

La Crise de cent ans (7 septembre 1865), par C. C. Charaux. — II. Société d'Economie charitable. Enquête sur les associations ouvrières. Conclusions, par Fernand Desportes. — III. Le Collège et le Chemin de la Croix, par Anicet Digard. — Suzanne (suite), par Lila Cresseden. — V. L'Emigration allemande au XIX<sup>e</sup> siècle, ses causes, ses résultats, par L. Pingaud. — VI. Salon de 1874, par L. Jeanmot. — VII. Poésie. *Vanitas vanitatum*, par Marie Jenua. — VIII. La situation scientifique. Rôle de l'esprit philosophique dans les sciences, par A. Valson. — IX. Mélanges et Critique. — X. Chronique du mois, par F. Levé. — XI. Bulletin bibliographique.

EN VENTE CHEZ CH. DELAGRAVE  
libraire-éditeur, 58, rue des Ecoles, Paris.  
LA 1<sup>re</sup> LIVRAISON DE L'ATLAS DE BRÜE  
revu par M. E. Levasseur, membre de l'Institut.  
L'utilité d'un atlas universel est trop évidente pour être contestée. L'homme du monde, grâce à la rapidité des communications, se trouve initié sans tarder aux événements dont les contrées les plus reculées

sont le théâtre, et l'Atlas est devenu l'indispensable commentaire du journal. L'Institut Géographique de Paris a voulu mettre à la portée de tous un ouvrage d'une haute valeur scientifique, d'une extrême précision, et d'une exécution parfaite, jaloux de remettre en honneur une étude dont la nécessité s'impose de jour en jour avec plus de rigueur. L'Atlas de Brue, revu avec soin et complété par M. E. Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, vice-président de la Société de Géographie, est mis au courant des plus récentes découvertes de la science moderne, et en conformité avec les derniers événements de la politique contemporaine dans les cinq parties du monde.

Chaque des 67 premières livraisons contiendra une belle carte gravée sur acier et imprimée en taille-douce. Le titre, la préface, la table formeront la 68<sup>e</sup> et dernière livraison.

Le prix de chaque livraison est fixé à 1 franc.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

#### REVALESCIÈRE.

Vingt-six ans d'invariable succès.  
Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Seward des Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N<sup>o</sup> 63,911.  
M. le curé A. Brunellière, d'une *Dyspepsie* de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure N<sup>o</sup> 62,476.  
Sainte-Romaine-des-Illes (Saône-et-Loire) Monsieur. — Dieu soit béni! la Revalescière de Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes.

J. COMPARSET, curé.  
Certificat N<sup>o</sup> 69,719.  
HYDROPIES, RÉTENTION. — Trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîte de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste: les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Coille, pharmacien et Morelle-Bourgeois, Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co., 26, Place Vendôme, à Paris. 4095. — 7

#### Comptoir des Fonds publics

70, rue de l'Hôpital-Militaire, à LILLE  
A. DE MÉVOLHON  
Avances sur Titres  
Achat et Vente de Valeurs au comptant  
Ordres de Bourse à terme.  
Paiement de coupons sans commission.

Demi-ouvrier papetier  
On demande un demi-ouvrier papetier. — S'adresser au bureau du journal.

Lettres de faire part  
POUR DÉCÈS ET OBITS  
livrées en deux heures, avec avis gratuit dans le *Journal de Roubaix*. (grande et petite éditions.)  
Imprimerie Alfred Reboux, rue Nain, 1 Roubaix.

#### DENTS ET DENTIERS

PERFECTIONNÉS  
facilitant la prononciation et la mastication ne nécessitant aucune extraction de racine et se posant sans aucune douleur.  
Succès garanti.  
DENTS et DENTIERS, système américain  
SANS RESSORTS  
Spécialité pour la conservation des dents malades par la mastication.

#### HALLER-ADLER DENTISTE

66, rue d'Angleterre, LILLE  
**TAMAR INDIEN**  
Fruit laxatif rafraîchissant  
C. CONSTIPATION  
Hémorrhoides, Migraine, 2.50 la boîte, par poste 2.75  
Grillon, ph., 25, r. de Grammont, Paris.  
à Roubaix, Deschodt, ph., 26, Grande-Rue 5867

Nouvelle Encre  
J. Gardet à Dijon  
soit en écrivant, soit en plume, soit en plume, soit en plume  
Nouvelle Encre violette  
pointe même un mois après l'écriture.  
chez tous les papeteriers.  
Dépôt à la Librairie Alfred Reboux